



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

Nouvelles de l'OIIAQ

Novembre 2014



Projet de loi no 10

Le 25 septembre dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, le Dr Gaétan Barrette a déposé le projet de Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

Il s'agit d'une réforme majeure dans le réseau de la santé. L'Ordre suivra de près l'évolution de ce dossier.

Rehaussement de la formation

Au printemps 2014, l'Ordre a organisé une tournée d'information auprès de ses membres et des différents partenaires du réseau dans le but de discuter de la formation requise pour exercer la profession d'infirmière auxiliaire au cours des prochaines années, et ce, afin de répondre aux besoins de la population.

Cette tournée faisait suite à une résolution adoptée par le conseil d'administration de l'OIIAQ préconisant le rehaussement de la formation de l'infirmière

auxiliaire par le biais d'un programme d'études d'une durée de 3 ans offert exclusivement aux infirmières auxiliaires dans les cégeps. 1200 infirmières auxiliaires ont participé à cette activité et parmi celles-ci, 76 % se sont montrés favorables à la position adoptée par le conseil d'administration.

Au cours des prochains mois, l'OIIAQ sera consulté dans le cadre de l'analyse sectorielle prospective menée par le ministère de l'Enseignement supérieur et fera valoir la position adoptée par le conseil d'administration.

Événements & formations

Pour consulter les offres de formation et les activités organisées par l'OIIAQ, visitez la rubrique [Formation continue](#) sur le site Web de l'Ordre.



Découvrez les avantages
pour les infirmières
et infirmiers auxiliaires.

[> EN SAVOIR PLUS](#)



Examen professionnel

Depuis deux ans, l'Ordre travaille à modifier ses conditions d'admission afin d'y ajouter un examen professionnel. Pour mener à bien ce dossier, le Service de l'examen professionnel et de l'admission travaille avec une équipe de spécialistes au niveau de la formation et de l'évaluation qui est chargée d'élaborer l'examen. Nous prévoyons que dès le début de l'année 2016 l'Ordre sera prêt à administrer cet examen aux candidats à la profession.

Hausse de cotisation

Les membres réunis en assemblée générale le 12 juin dernier ont approuvé la recommandation du conseil d'administration proposant une augmentation de la cotisation de 15 \$ pour l'année financière 2015-2016 et, par la suite, de 10 \$ pour l'année 2016-2017. La dernière augmentation de cotisation avait été approuvée pour l'exercice financier 2002-2003.



Registre de la formation continue

Conformément au Règlement sur la formation continue des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, nous vous rappelons que vous devez suivre dix (10) heures de formation pour la période de référence qui a débuté le 1er avril 2013 et qui se terminera le 31 mars 2015.

Afin de faciliter la compilation de vos heures de formation pour cette période, vous avez reçu un Registre de la formation continue dans lequel vous devrez inscrire toutes les activités de formation auxquelles vous aurez participé.

Veillez nous retourner votre Registre dès que vos dix heures de formation seront terminées. Il est très important de conserver des copies de vos documents pour vos dossiers. Enfin, vous devez compter un délai d'environ trois semaines afin que vos heures de formation soient inscrites dans votre dossier à l'OIIAQ.

Les actualités du coeur

Dans le cadre de sa mission d'éducation auprès des

professionnels du la santé du Québec, la Fondation des Maladies du coeur vous invite à consulter son bulletin

Les actualités du coeur au lien suivant.



[Pour lire la suite](#)

Flash Grippe

Consultez dès maintenant le 1er numéro du bulletin Flash Grippe pour la saison 2014-2015 publié par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec

[Pour lire la suite](#)



Étude sur le sommeil

Vous aimeriez contribuer à une étude sur le sommeil des travailleurs en milieu hospitalier? Remplissez le court sondage suivant afin de nous faire connaître votre intérêt :

[Pour remplir le sondage](#)